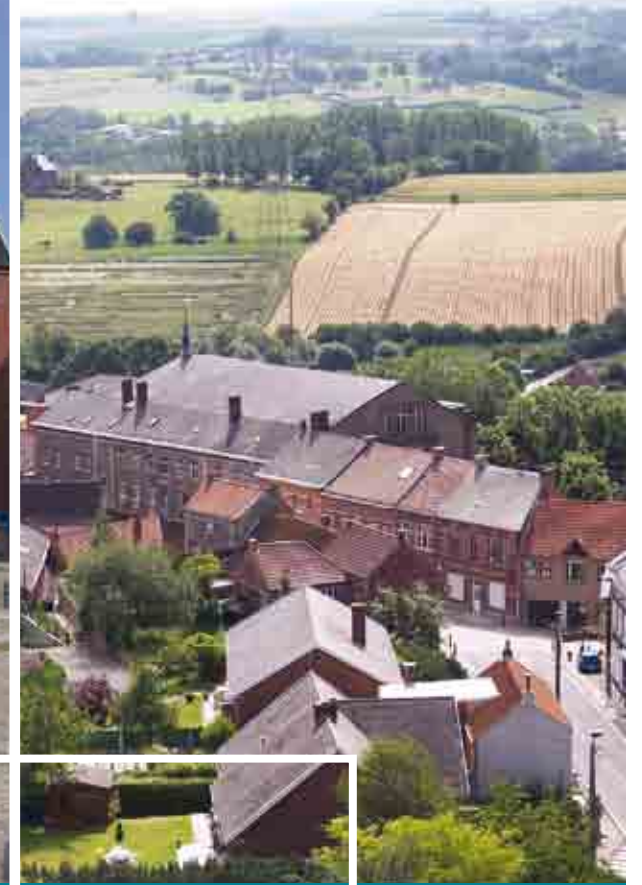


Nos 3 villages

ITTRE, HAUT-ITTRE & VIRGINAL

Bulletin d'informations Communales / Janvier 2010



n°77

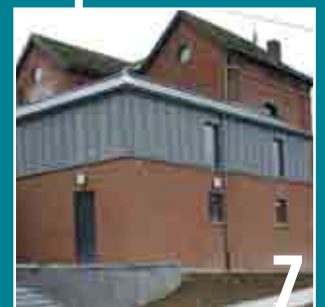
sommaire



TRAVAUX



DOSSIER
DÉCHETS



ÉCOLE
COMMUNALE



EDITO

Chers Concitoyens et Concitoyennes,

Le Collège des Bourgmestre et Echevins de votre Commune, les groupes « Ittre PluS », Ecolo et Participation Alternative, vous adressent leurs vœux de bonne et heureuse année.

Que tous vos projets, souhaits, rêves se transforment en réalité.

Nous, modestement, à l'administration de notre Commune, nous allons poursuivre notre tâche et tenir les promesses que nous vous avons faites en début de législature.

Le bilan à mi-mandat est magnifique ; nous avons déjà réalisé une grande partie de nos objectifs ; **vous le savez et je sais que vous appréciez le travail qui a été effectué.**

Il reste du chemin à parcourir **ensemble** et, croyez-moi, ce sera un véritable plaisir pour nous tous ; notamment, et à titre d'exemples :

- La politique du logement où un travail énorme a été accompli et dont vous ne voyez pas encore aujourd'hui les réalisations concrètes parce que tous ces dossiers prennent un temps énorme avant d'être finalisés.
- Les problèmes de mobilité ; le bureau d'études a pratiquement terminé son travail ; nous allons, **avec**

vous, opérer des choix et passer au stade des actes. Nous mettrons, bien entendu, l'accent sur la mobilité douce, la sécurité des piétons, des cyclistes et sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite aux bâtiments publics.

- Des initiatives nouvelles vont être prises dans le cadre de l'accueil des enfants et des personnes âgées.
- La participation citoyenne... Nous voulons réconcilier le citoyen avec la politique en lui demandant régulièrement son avis et pas, uniquement, tous les six ans. Le sondage que nous allons réaliser auprès de vous, pour connaître votre avis sur l'opportunité de créer un parc éolien à Ittre en est un bel exemple. **Nous voulons faire de cette attitude une bonne habitude politique.**

• Nous devons intégrer harmonieusement dans nos bâtiments administratifs les anciens locaux du foyer culturel et de la poste.

Au niveau purement politique, quelques modifications de personnes, ont eu lieu au sein de la majorité :

- Françoise Peeterbroeck (Ittre PluS) qui a si bien travaillé à la tête du CPAS laisse sa place à Nathalie Colette (Ecolo) selon un accord politique signé en début de législature.
- Thierry Meunier, excellent échevin des sports, de la mobilité, de l'énergie et des ressources humaines

nous quitte, appelé par son groupe politique à assumer d'autres fonctions importantes.

Nous accueillons au sein du Collège Marc Hordies et, au Conseil Communal, Paul Perniaux. Leur enthousiasme est remarquable et je leur souhaite la bienvenue.

Je dois aussi saluer et sans aucune hésitation, le travail de la minorité « Intérêts Communaux » qui mène une « opposition » constructive et intelligente sous la houlette, empreinte de courtoisie, de leur chef de file Monsieur Ferdinand Jolly.

Plus que jamais, les rendez-vous du Conseil Communal à Ittre sont des rencontres entre gentlemen et gentlewomen qui oeuvrent ensemble dans l'intérêt de leurs villages.

Voilà ce que je voulais vous dire !!!

Au delà de ce moment fait de morosité économique et environnementale que nous connaissons actuellement, n'oublions jamais que l'avenir appartient à ceux qui le construisent.



> Axel François, votre Bourgmestre

BONNE ANNÉE



Je remercie l'ensemble du personnel du Service des Travaux pour le travail effectué lors des différentes offensives hivernales. Je peux vous assurer de leur dévouement, de leur disponibilité tant de jour que de nuit pour vous rendre service, nos routes praticables, nos écoles et nos commerçants accessibles.

Je remercie aussi le Collège et le Conseil communal pour avoir suivi mes propositions d'acquisition de matériels peu coûteux, mais particulièrement efficaces pour nos nombreuses petites routes et hameaux qui ont ainsi pu être dégagés très rapidement.

Le Service Travaux et moi-même nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2010.

Pour contacter le service : 067/64 85 10
Christian Fayt, Echevin des Travaux :
0473/78 32 68



BONNES NOUVELLES

1°) LE MINISTRE PAUL FURLAN VIENT D'ACCEPTER NOTRE DOSSIER CONCERNANT LES DÉGÂTS D'HIVER AVEC UN SUBSIDE DE 50.000 €. LES TRAVAUX PROPOSÉS SONT : LA RÉFECTION D'UNE PARTIE DE LA RUE FERME DU POU ET UNE PARTIE DE LA RUE DE BAUDÉMONT (ESTIMATION 75.000 €).

2°) LE DOSSIER CONCERNANT LA CRÉATION DE TROTTOIRS À LA RUE DES RABOTS VIENT D'ÊTRE FINALISÉ. L'ENTREPRISE EST CHOISIE ET LES TRAVAUX COMMENCERONT PROCHAINEMENT.

DEUX GROS CHANTIERS DE LA SOCIÉTÉ WALLONNE DES EAUX SUR NOTRE ENTITÉ

En 2010, la SWDE va procéder à des travaux importants et nécessaires au sein de nos villages.

AMÉLIORATION DE LA DISTRIBUTION ET DE LA PRESSION À ITTRE

De nombreux habitants situés sur les points hauts d'Ittre se plaignent depuis des années d'un manque de pression notamment à la rue des Fougères, la rue de Huleu, le Croiseau, la rue de Fauquez, la rue de la Procession, ...

Le Collège et moi-même au sein du Conseil d'exploitation de la SWDE avons relayé cette préoccupation des habitants.

Des travaux de renouvellement de conduite sur plus de 1200 mètres seront effectués à la rue de Huleu et de la Procession. La SWDE en profitera pour réaliser 134 raccordements.

REMPACEMENT DE RACCORDEMENT EN PLOMB À VIRGINAL

En vue d'améliorer la qualité des eaux destinées à la consommation humaine, l'Union européenne a demandé que d'ici 2013, la teneur en plomb au robinet ne dépasse pas 10 microgrammes par litre (10µg/l). Actuellement, cette concentration maximale admissible est de 25µg/l.

Dans ce cadre, la SWDE a décidé de remplacer les raccordements en plomb pour atteindre l'objectif fixé par l'Union européenne. Le remplacement concerne 185 raccordements situés dans les rues suivantes.

Ces travaux commenceront prochainement et la SWDE s'est engagée à remplacer ces raccordements **à ses frais.**

> **Christian Fayt, Echevin des Travaux**

RUE	TOTAL	RUE	TOTAL
Hameau de Samme	1	Cardinal Mercier	12
Quartier du Tram	11	Charles Catala	10
Bois de La Houssière	4	de la Libération	13
Bruyère Cacou	1	de l'Ecole	2
Bruyère de Virginal	31	de Samme	12
Bruyère Jonas	6	de Tubize	1
Bruyère Tout-Vent	12	d'Hennuyères	6
du Centre	12	Dujacquier	10
du Moulin à Vent	10	Edgard Bierny	6
du Paradis	2	Emile Nils	3
du Petit Paradis	3	Emile Vandervelde	5
du Roelux	2	Fernand Simon	1
du Rouge Bouton	2	Maurice Brancart	1
Mon Plaisir	4	Paisible	2
Roger Bachelart	7		

DOSSIER SPÉCIAL : LES DÉCHETS

Tout le monde en produit, de diverses natures.
Il y a différents types de déchets.
Ceux que chaque ménage produit.
Ceux qui sont produits lorsque l'on est hospitalisé.
Ceux qui viennent des entreprises, des collectivités, ...
Les déchets concernent chacun d'entre nous.
La Région wallonne a instauré le principe du Coût-vérité, ce qui concrétise l'idée du « pollueur-payeur ».
La moyenne de la facture wallonne « déchets » est de 12.950 € par habitant et par an.
En général, le citoyen accepte ce coût car il faut couvrir la collecte, le traitement, la protection de l'environnement. Et, malheureusement aussi, le coût de l'incivilité de certains, qui abandonnent toutes sortes de déchets dans la nature !!



Il y a déjà eu de nombreuses tentatives pédagogiques pour inciter au tri des déchets et à la participation aux collectes sélectives.

À Ittre, lors de la distribution des sacs gratuits, une brochure explicative a été distribuée, incitant à un meilleur tri des déchets.

Il existe aussi une prime communale à l'achat, par les particuliers, d'une compostière (15 €).



En effet, les déchets « humides » (pelures de fruits, de légumes, ...) sont nuisibles au bon fonctionnement de l'incinération des détrit.

Le parc à conteneurs d'Ittre – Virginal – contribue également à un meilleur tri des déchets.



Il est fortement utilisé par nos citoyens. Ces formes de tri permettent un recyclage plus performant et empêchent les dépôts « sauvages ».

Une convention avec la société FOST PLUS permet en particulier la récolte des papiers et des cartons.



L'IBW – gestionnaire « déchets » pour le Brabant wallon – a également des contrats pour le recyclage des métaux.

La collecte des déchets spéciaux – piles – produits chimiques e.a. est régie par le Service Public de Wallonie.

Une filière « amiante – ciment » a été mise en place en 2009, ce qui permet de se débarrasser correctement de ce que l'on appelle habituellement « l'éternit ».

Des progrès restent à faire au niveau des Parcs à Conteneurs pour les déchets électriques et électroniques – DEEE.



Les responsables de l'IBW espèrent de réelles améliorations dès 2010.

On peut remarquer aussi la mise en place de récoltes spéciales d'objets tels que les vélos, les bâches agricoles, les jouets.

Ces initiatives sont suivies de succès.

En 2009, 900 vélos ont été « récoltés » en Brabant Wallon.

Pour les jouets, plus de onze mille pièces.

Les agriculteurs participent massivement au dépôt des bâches : 151 tonnes récoltées.

Les encombrants sont repris, en porte-à-porte, à la demande, à un coût intéressant.

L'importance de ces collectes sélectives est vitale. Cela permet de récupérer et de valoriser le tri sélectif.

En ce qui concerne le **VERRE**.

La récolte du verre dans les « bulles » est vraiment entrée dans le quotidien de nombreux citoyens.

Le gros problème qui subsiste est celui des dépôts autour des bulles !

Il est dommage de trier d'une main et d'abandonner de l'autre cartons, sacs plastiques, ...



Plus de 170 tonnes de déchets illicites ont été ramassées autour des bulles dont coût environ 100.000 € pour la collectivité.

Le ramassage des déchets autour des bulles a un coût, qui se répercute sur tout le monde ! Il faut donc insister pour plus de responsabilité ; il est prévu des sanctions, par des agents constatateurs, pour veiller à une amélioration réelle de cette situation.

Les ordures ménagères.

Les poubelles sont traitées à l'usine IBW de Virginal.

L'usine brûle les déchets et produit, par son activité, de l'électricité, qui retourne dans le réseau de distribution (36.000.000 kWh pour 2009).

À Ittre, le sac blanc coûte 1€. Un rouleau gratuit est distribué une fois par an.

Les nouvelles dispositions, voulues par la Région Wallonne, obligent la commune à taxer la récolte des déchets. Ces taxes ont été modulées selon la composition des ménages, afin de répartir de manière équitable cette taxe imposée à nos citoyens.

Ordures ménagères	173,59	171,10	Collectes en porte à porte / Valorisation UVE
Déchets verts	69,72	76,50	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Compostage
Encombrants	54,28	40,77	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Elimination en CET
Déchets inertes	94,35	81,77	Parcs à conteneurs / Recyclage
Bois	24,04	24,46	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Papiers/cartons	58,62	38,67	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Verres	29,4	29,92	Parcs à conteneurs + Bulles / Recyclage
PMC	14,76	12,74	Collectes sélectives en porte à porte + parcs à conteneurs / Recyclage
Métaux	6,7	6,55	Parcs à conteneurs / Recyclage
DEEE	4,98	6,11	Parcs à conteneurs / Valorisation - Recyclage
Autres (piles, huiles, pneus, ...)	3,63	4,73	Parcs à conteneurs / Tri - Valorisation - Recyclage
TOTAL	534,07	493,32	

Années	Ordures ménagères Moyenne en RW en kg/habitant/an	Ordures ménagères IBW en kg/habitant/an		Ordures ménagères Moyenne communale en kg/habitant/an
		Minimum	Maximum	
2006	175,13	139,6	592,90	167,40
2007	173,59	140,88	451,43	173,20
2008	173,59	120,6	185,70	171,10

La taxe est fixée à :

- 25 euros pour les personnes isolées ;
- 40 euros par ménage de deux personnes ;
- 60 euros par ménage d'au moins trois personnes ou par groupe de dix personnes vivant en communauté ;
- 60 euros pour chaque établissement commercial ou artisanal ;
- 60 euros pour les immeubles abritant en même temps le redevable isolé et les locaux destinés à son activité commerciale, artisanale ;
- 75 euros pour les immeubles abritant en même temps le ménage du redevable et les locaux destinés à son activité commerciale, artisanale ;
- 60 euros pour chaque maison, bungalow, chalet de week-end ou de vacances ;

Est incluse dans le paiement de la taxe la distribution de sacs prépayés à concurrence de :

- un rouleau de 10 sacs blancs de 30 litres et un rouleau de sacs bleus PMC pour les personnes isolées (catégorie a ci-dessus)
- un rouleau de 10 sacs blancs de 60 litres et un rouleau de sacs bleus PMC pour les ménages de deux personnes (catégorie b ci-dessus)
- deux rouleaux de 10 sacs blancs de 60 litres et un rouleau de sacs bleus PMC pour les ménages de trois personnes et plus (catégorie c ci-dessus)
- pour les catégories d, e, f, g, h prévues ci-dessus, un rouleau de 10 sacs de 60 litres et un rouleau de PMC

La distribution de ces sacs interviendra après le paiement de la taxe communale dont il est question dans le présent règlement, sur base d'un bon à valoir délivré par la commune, dans tous les points de vente des sacs.

Par mesure sociale, des ristournes sont accordées aux contribuables, comme suit :

- 5 euros aux familles de 5 personnes et plus ;
- 12 euros aux personnes isolées, bénéficiant du revenu d'intégration sociale ou de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) ou d'un revenu équivalent ;
- 20 euros aux ménages et aux familles monoparentales qui bénéficient du revenu d'intégration sociale ou de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA) ou d'un revenu équivalent.

Cette ristourne sera accordée directement dans le cas prévu au point a) - 1°) ci-dessus.

Pour les autres cas, le remboursement ne sera accordé qu'après présentation auprès du Collège communal d'une demande de ristourne en bonne et due forme, accompagnée des documents attestant d'une des situations reprises au point a) - 2°) et 3°) ci-dessus. (Composition de ménage, attestation du C.P.A.S),

c) Ces formulaires peuvent être obtenus sur simple demande auprès de l'Administration Communale (service « Population ») ou du Service Social du C.P.A.S., rue Planchette, 4 à 1460 ITTRE qui, en cas d'impossibilité par les intéressés de fournir les documents requis, pourra à leur demande et avec leur autorisation, procéder à la vérification des revenus par tout moyen de droit et produire tout document probant.

Une action communale destinée à nos concitoyens et utile au développement du commerce local.



>> **M.-Cl. Godeau-Bougard,**
Échevine de l'Environnement

2010, ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Au seuil de cet AN DIX, soyons les acteurs de la protection durable de notre environnement !

Prenons de bonnes décisions dans nos gestes quotidiens.

Quelques conseils pratiques :

- Consommons des légumes et des fruits de saison.
- Utilisons des produits en bouteilles consignées.
- Employons du papier recyclé.
- Plantons un potager.
- Installons un compost.
- Recyclons le plus possible en collectes sélectives et en actions ciblées.
- Soyons créatifs !

Diverses brochures sont à votre disposition à l'Administration communale :

- L'éco-calendrier 2010 ;
- Le calendrier des collectes IBW.

Numéro de téléphone d'aide :
0800/49.057



CAMPAGNE PROVINCIALE DE SENSIBILISATION À LA PROPRETÉ ET À L'ENVIRONNEMENT

DÈS CET HIVER JE NE JETTERAI SÛREMENT PLUS RIEN AUX BORDS DES ROUTES ET DES CHAMPS



DÈS CE PRINTEMPS, POUR TOUJOURS, C'EST CERTAIN JE NE FERAI PLUS DE FEU DANS MON JARDIN



RESPECTER L'ENVIRONNEMENT, C'EST AUSSI ACHETER MALIN, RÉDUISEZ VOS DÉCHETS

BRÛLER SES DÉCHETS ? C'EST INTERDIT ! ATTENTION DANGER !!!

IBW
067/21 71 11 ou valmat@ibw.be

Une initiative de la Province du Brabant wallon. Service de l'environnement Avenue Einstein, 2 1300 Wavre



Ensemble - Trions bien - Recyclons mieux



	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
PMC	4 - 18	1 - 15	1 - 15 - 29	12 - 26	10 - 22(sa)	7 - 21	5 - 19	2 - 16 - 30	13 - 27	11 - 25	8 - 22	6 - 20
Papiers-cartons	11	8	8	3(sa)	3 - 31	28	26	23	20	18	15	13
Ordures ménagères	Tous les mercredis (le lendemain si jour férié)											

SUIVEZ LE GUIDE...

1001 façons de recycler les déchets d'emballages ménagers, 1 seule façon de les trier!

EMBALLAGES PMC

MINI-BOTTES ET FLACONS EN PLASTIQUE

EMBALLAGES MÉTALLIQUES

CONTENUS À BOISSONS

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE DANS LE SAC PMC OU VALEUR À CONTENEUR

INTERDIT

AUTORISÉ

- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages métalliques (aussi : aérosols alimentaires et cosmétiques, plats et herquettes en aluminium, couvercles et bouchons métalliques)
- Cartons à boissons

REMARQUES

- Entièrement vide
- Volume maximum : 8 litres
- Pas de bidons en plastique accrochés aux liens de fermeture du sac PMC

INTERDIT

- Tous les autres emballages et objets en plastique (ex. jerrys, brosses, sacs en plastique, etc.)
- Emballages qui contiennent des substances toxiques ou inflammables et les serpillères
- Papier aluminium
- Frigoles

SUIVEZ LE GUIDE...

1001 façons de recycler les déchets d'emballages ménagers, 1 seule façon de les trier!

PAPIER - CARTON

COLLECTE EN PORTE-À-PORTE, FACILITÉ EN TOUTES LES CARRIÈRES (CARTON ET SÉRIÉ)

INTERDIT

AUTORISÉ

- Sacs en papier et brilles en carton
- Journaux, revues, dépliants
- Lières
- Papier à lettre et pour machine

REMARQUES

- Enlevez le film plastique des journaux, revues et dépliants

INTERDIT

- Papier essuie-tout en gros
- Papier peint
- Papier aluminium
- Papier collant

VERRE

À DÉPOSER DANS LES BOUTES À VERRE, VIDE DE SON CONTENU ET TRES BIEN COUVRIR (VERRE INCOLORE ET COLORE)

INTERDIT

AUTORISÉ

- Bouteilles, bocaux et flacons en verre transparent

REMARQUES

- Entièrement vide
- Pas de couvercles ni de bouchons

INTERDIT

- Verre incassable aux hautes températures (ex. plats allant au four, plaques vitro-céramique)
- Porcelaine et céramique
- Répliques en terre cuite
- Quelques en cristal
- Verre plat tel que vitres et miroirs
- Ampoules et tubes néon

40^e CAMPAGNE D'ILES DE PAIX LE 15, 16 ET 17 JANVIER 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Si j'apprends à pêcher,
je mangerai toute
ma vie

C'est devenu une tradition. Juste après les fêtes de fin d'année, la galette des rois à peine digérée, ce sera le temps des modules Iles de Paix !

A la mi-janvier, plusieurs dizaines de milliers de personnes occuperont les sas de supermarchés, les carrefours et les rues des villes, villages et hameaux. Ils participeront à une grande opération de solidarité à laquelle tous les Belges francophones seront conviés.

C'est une des forces d'Iles de Paix : tout le monde peut apporter sa part, poser un geste en faveur de populations défavorisées. L'engagement n'est pas qu'une question de pouvoir d'achat. Les plus jeunes, dont le portefeuille n'est forcément pas très garni, peuvent vendre des modules. Chacun peut contribuer.

La pochette de 4 modules (ou de 2 cartes) se vend 5 euros. Otez-en les coûts de fabrication, et il reste 4,95 € pour les projets de l'association.

Cet argent ira au Burkina Faso, au Bénin, au Mali, en Equateur et au Pérou. Là-bas, des gens ont des idées pour améliorer leurs conditions de vie. Ils ont de l'énergie et de la volonté aussi. Il ne leur manque qu'un coup de pouce. Iles de Paix le leur apporte.

Les projets des gens, là-bas, sont multiples.

Pour certains, c'est un barrage qui retiendra l'eau pendant toute l'année, leur permettant d'abreuver le bétail et d'irriguer des cultures. Pour d'autres, c'est une formation parce qu'on est maire d'une commune et que celles-ci, désormais, doivent gérer de nombreuses responsabilités. Pour d'autres encore, c'est l'édification d'une école. C'est aussi une fromagerie, un forage, une route qui ne s'éboule pas chaque fois qu'il pleut, apprendre à vacciner, à cultiver le riz, à gérer un fonds de microcrédit, etc.

Ces projets, sont les leurs ; ils s'y investissent complètement. C'est un gage de durabilité. Si je reçois un poisson, je mangerai un jour. Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie.

Ils sont des centaines de milliers à vivre mieux, là-bas, parce qu'ils développent leur autonomie. Et parce qu'ici, des gens se sentent concernés.

Vous pouvez toujours vous porter volontaires pour un coup de main à cette grande action de solidarité.

> Vous pouvez aussi verser un don au CCP 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30 € par an).
> Pour en savoir plus sur Iles de Paix ou rejoindre la campagne : www.ilesdepaix.org ou 085 23 02 54.

SI J'APPRENDS
À PÊCHER,
JE MANGERAI
TOUTE MA VIE



www.ilesdepaix.org
000 - 0000049 - 49



POLICE

ZONE OUEST BRABANT WALLON - BRAINE-LE-CHÂTEAU - ITTRE - REBECQ - TUBIZE

CONSEIL ZONAL DE SÉCURITÉ – BILAN 2005-2008 ET PRIORITÉS DU PLAN ZONAL DE SÉCURITÉ 2009-2012

Le Conseil Zonal de Sécurité, qui définit la politique policière s'est tenu le mercredi 09-12-2009 à la zone de police Ouest Brabant Wallon. Il est composé de Raymond LANGENDRIES, Bourgmestre de Tubize et Président du Conseil, de Gérard LEMAIRE, bourgmestre de Braine-le-Château, d'Axel FRANCOIS, bourgmestre de Ittre, de Dimitri LEGASSE, bourgmestre de Rebecq, de Mr ELSLANDER, Procureur du Roi de Nivelles, de Daniel DERIDDER, Directeur coordinateur de la Police Fédérale de Nivelles, de Jean-Luc NOEL, Directeur judiciaire de la Police Fédérale de Nivelles et d'Yves DELMARCELLE, chef de Corps de la zone Ouest Brabant Wallon.

Il a été dressé le bilan du Plan Zonal de Sécurité 2005-2008.

Depuis 2005, début du cycle, la zone a pu constater une diminution de 30,26% pour les vols de véhicules (y compris les tentatives). Les vols et tentatives de vols dans habitations et dans véhicules sont constants d'une année à l'autre et les chiffres récoltés pour 2009 montre une stabilité dans ces 3 domaines.

Concernant la sécurité routière, 84 accidents de roulage avec lésions corporelles et/ou morts ont eu lieu en 2005 et 109 en 2008, à comparer

au 148 de 2002, date de mise en place de la zone de police.

Les actions de la police dans ce domaine sont aussi bien préventives que répressives. La zone dispose de 3 radars préventifs, de 4 radars fixes (1 par commune) et de deux radars embarqués.

Les 4 communes s'investissent également en la matière, sur fonds propres, pour l'achat de leurs radars préventifs.

De 2005 à 2008, 23.573 véhicules ont été contrôlés après interception et 844 procès-verbaux ont été dressés. Rien qu'en 2008, 613 748 véhicules ont été contrôlés par les radars répressifs; 4438 excès de vitesse ont été constatés.

Dans le cadre du nouveau Plan Zonal de Sécurité 2009-2012, diminuer le nombre d'accidents de la route reste une des grandes priorités de la zone de police.

Les contrôles seront encore augmentés et la vitesse, l'alcool et la drogue au volant seront combinés lors des interceptions.

3 autres axes ont été retenus par le Conseil Zonal de Sécurité. Les violences intrafamiliales pour lesquelles la tolérance « 0 » sera d'appli-

cation avec l'appui du Parquet de Nivelles. Tout acte de violence sera donc poursuivi.

Les vols dans immeubles (maisons, entreprises privées et publiques) pour lesquels les actions déjà mises en place lors du précédent Plan Zonal de Sécurité seront augmentées telles que la surveillance du territoire de la zone de police.

La surveillance des maisons inoccupées continuera à faire l'objet d'une présence policière accrue ; en 2008, pour 565 logements 11 493 passages ont été effectués.

Dernière priorité : les agressions physiques et psychiques des personnes lors de faits de vols avec violences ou à main armée par exemple. Une lutte forte sera faite pour ce type de criminalité aussi bien par les services de police que par les 4 communes (Tubize, Braine-le-Château, Ittre et Rebecq) qui planchent sur un projet de réseaux de caméras de surveillance.

La zone de police est déjà très active dans ce domaine ; d'octobre à novembre 2009, nos policiers ont procédé à 18 interpellations dont 11 personnes arrêtées et écrouées dans différentes prisons du pays, majoritairement pour ce type de faits.

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ÉCOLE COMMUNALE

LE 8 JANVIER 2010 (EXTRAITS DU DISCOURS DU BOURGMESTRE)



Cette nouvelle école, c'est l'aboutissement d'un projet vieux d'un quart de siècle et mis en œuvre il y a à peu près huit ans.

Un véritable parcours du combattant fait de satisfactions et de déboires, de petites défaites et de grandes victoires, de mauvaises surprises et de tout aussi inattendues bonnes nouvelles.

Les travaux ont débuté le 21 avril 2008, sous la surveillance de l'architecte, Monsieur Michel Ferrard.

Assez rapidement, dans le courant du chantier, le souci d'économie d'énergie amène une réflexion sur le projet initial. Dès lors quelques modifications sont apportées au projet afin d'assurer une meilleure performance énergétique. Des améliorations seront apportées au système de chauffage et à l'isolation. En outre, un système d'éclairage intelligent a été installé de manière à économiser au maximum la consommation d'électricité. Tous ces travaux impliquant des suppléments de budget, la commune a sollicité une subvention complémentaire dans le cadre du programme « efficacité énergétique » du gouvernement wallon. Elle l'a obtenue !

Un autre souci du collège communal était d'améliorer la sécurité de l'accès du complexe scolaire. Nous avons décidé d'investir dans un système d'alarmisation complète et performante de l'ensemble des bâtiments afin d'éviter les multiples faits de vols et de vandalismes dont l'école était régulièrement victime.

Je tiens à remercier tous ceux qui nous ont soutenu dans l'ensemble de notre tâche :

- La Communauté française et ses différents ministres.
- Les représentants du Fonds des Bâtiments scolaires.
- L'architecte, Monsieur Ferrard, qui a fait de cette école un exemple de fonctionnalité, d'esthétisme, de confort, d'économie d'énergie.
- Toutes les entreprises qui ont participé à cet ouvrage et, parmi elles, plusieurs localisées sur le territoire de notre Commune (si le coq adoptif de Monsieur Stroebel était à mes côtés, je sais ce qu'il dirait : « Cocorico »).
- Je dois aussi saluer le travail accompli par le service des travaux de notre Commune. Le gros problème quand on agrandit ou rénove une école se traduit par une simple phrase : « Mais qu'est-ce qu'on va faire de nos élèves en attendant ??? ».

Nos ouvriers ont fait des miracles ; l'école n'a jamais été fermée ne fut-ce qu'un demi-jour et les enseignants et les parents d'élèves ont fait preuve de patience et de pragmatisme.

Je remercie aussi notre juriste Carole Spaute et

notre secrétaire communal qui ont suivi l'évolution de ce chantier avec un grand professionnalisme.

Mesdames et Messieurs,

J'ai la chance d'avoir devant moi un auditoire fait de hauts responsables de l'enseignements, de parents et de journalistes.

Dès lors, à l'occasion de cette inauguration qui est un moment exceptionnel, laissez-moi exprimer en tant qu'enseignant, bourgmestre et grand-père de deux petits enfants quelques souhaits quant à nos futures écoles...

1^{ÈRE} RÉFLEXION

Je félicite notre gouvernement d'avoir trouvé un accord pour mettre sur pied ce décret mixité qui devrait mettre un terme aux inexcusables disparités entre les établissements scolaires.

Mesdames et Messieurs, j'ai aussi sur le territoire de ma Commune une prison ; je vais la visiter chaque année. Chaque fois, en voyant les personnes qui y résident, je m'aperçois des dégâts irréversibles que peuvent avoir sur la société les ghettos sociaux

L'école bien souvent renforce ces situations plus qu'elle ne les atténue. Les efforts des pays scandinaves, couronnés de succès, doivent nous servir de guides dans ce domaine.

2^{ÈME} RÉFLEXION

Nous inaugurons aujourd'hui des bâtiments ultramodernes, agréables, fonctionnels ; au delà de notre légitime fierté, j'éprouve un sentiment de malaise ; sentiment que j'éprouve lorsque je regarde par la fenêtre et que je vois une école d'un autre réseau, tout aussi performante, mais auxquelles nous ne pouvons offrir les mêmes infrastructures d'accueil.

Je suis persuadé depuis toujours, et je n'arrête pas de le dire, qu'il faut rapprocher les différents réseaux d'enseignement ; ils sont désormais les vestiges d'un certain obscurantisme politique issu du siècle dernier.

La Communauté Française est, il faut le savoir, l'une des régions d'Europe les plus généreuses avec son enseignement. Mais, cet argent est-il toujours utilisé à bon escient ? Poser la question, c'est y répondre.

3^{ÈME} RÉFLEXION

Je me réjouis d'avoir parmi nous bon nombre de directeurs d'écoles ou d'anciens directeurs d'écoles. J'ai été des vôtres et je salue votre travail parce que je sais combien il est compliqué. On vous demande d'être des experts en matières administratives et pédagogiques. Ce sont des métiers totalement différents. En outre, il est matériellement impossible de mener en parallèle et de façon performante ces deux activités. Ne devrait-il pas y avoir dans chaque école une personne qui s'occupe des tâches administratives et une autre du soutien pédagogique aux enseignants (avec des regroupements pour les plus petites écoles).

Je vais m'arrêter là parce que dans ce domaine, je suis intarissable.

Je vous fixe plusieurs rendez-vous pour 2010 :

a) Un grand débat (et sans tabou) sur l'avenir de l'enseignement dans le sens de celui que j'ai entamé aujourd'hui.

Avec pour objectif, un mémoire que nous transmettrons à Madame la Ministre.

b) Au printemps, une grande foire du livre pédagogique qui devrait intéresser toutes les écoles du Brabant Wallon et celles du Hainaut tout proche.

c) Nos deux concours d'orthographe ; celui destiné aux élèves de 6^{ème} et l'autre à l'attention des adultes.

Encore un mot, il n'est pas de plus beaux moments dans la carrière d'un homme politique, à fortiori quand il est lui-même enseignant d'inaugurer une nouvelle école.

> **Axel François, votre Bourgmestre et Echevin de l'Instruction publique**



Virginie Haine, une Directrice f.f comblée



A RETENIR

Prochaines dates animations vacances

CARNAVAL : du 15/2 au 19/2/2010

PÂQUES : du 6/4 au 9/4/2010

ÉTÉ : du 5/7 au 16/7 et du 16/8 au 27/8

Infos : Frédérique Joris
f.joris@ittre.be - 067/79 43 38



LA FORGE DU BONHEUR : HOMMAGE À FLORENT BALLANT



C'est à Florent BALLANT que la commune doit de disposer de ce joyau unique en Europe qu'est ce musée qui abrite une forge complète devenue aussi, depuis 1963, la Forge du Bonheur pour tous les nombreux couples désireux d'y apprendre la « recette du bonheur ».

En fait, cette magnifique initiative qui date de 1957/1958 – c'est-à-dire il y a plus de 50 ans ! – est due - m'a confié Jean-Paul CAYPHAS, la mémoire de notre village – à un extraordinaire trio dont vous faisiez évidemment partie : le notaire Guy DUBOIS, Robert BERTOUX et vous-même, Florent BALLANT, qui étiez le propriétaire des lieux.

Mais, il me faut aussi citer un quatrième personnage (cf. les 3 mousquetaires qui étaient 4 !) et ce 4^{ème} homme, c'était le dernier forgeron – Paul YERNAUX – dit DU-MARCHAUX, dont vous avez été, pendant une vingtaine d'années, le compagnon d'apprentissage et qui a fait de vous l'âme de cette forge dont vous avez été le conservateur au cours de toutes ces années.

Nombreux et nombreuses se souviennent très longtemps – et les enfants en particulier – avec quel bonheur vous pouviez rendre compte de la magie de ce lieu – toujours avec le sourire d'un accueil chaleureux et compétent.

C'est en reconnaissance de cet investissement patrimonial, intellectuel et personnel exceptionnel que la commune s'associe au Syndicat d'Initiative et du Tourisme d'Ittre pour vous rendre hommage aujourd'hui.

J'y ajoute une touche plus personnelle : celle d'un mérite supplémentaire qui est le vôtre d'avoir siégé au cours de toutes ces années au sein du Conseil d'administration de ce Syndicat du Tourisme.

C'est là que je vous ai côtoyé plus assidûment depuis 3 ans et que j'ai admiré – dans l'effervescence et la houle de débats parfois riches de controverses – votre patience et votre calme ramenant la sérénité au détour d'une intervention pondérée marquée par la mémoire et le bon sens de l'homme de la terre que vous êtes.

Cet hommage, nous le concrétisons cet après-midi par un double cadeau.

Le premier, ce bouquet de fleurs est destiné à votre épouse qui, en vous accompagnant au cours de toutes ces années, mérite bien elle aussi d'être associée à cet hommage pour vous avoir épaulé et permis notamment de disposer du temps à consacrer à la commune, à ce musée, sa forge et son Syndicat d'Initiative et du Tourisme.

Le second, c'est pour vous Florent : il est la modeste expression de notre profonde reconnaissance pour tout ce « supplément d'âme » que vous avez apporté à notre village.

Ce cadeau, cette sculpture est une illustration de votre parcours.

Il est aussi le résultat d'une étroite collaboration d'idées et de travail entre les personnes qui vous apprécient tout spécialement :

Michel OLYFF qui a dessiné la maquette de l'œuvre avec le concours éclairé de François SIVINE,

Jean GASCARD qui l'a fait fabriquer et nous-mêmes, avec le personnel du SITI, qui en avons assuré l'intendance.

> **Claude Debrulle,
Echevin du Tourisme.**

NAISSANCES

CHRISTIAENS ANGE : née à Uccle, le 22/11/2009

HENRY JULES : né à WOLUWE-SAINT-LAMBERT, le 27/11/2009

HENRY EDOUARD : né à WOLUWE-SAINT-LAMBERT, le 27/11/2009

LEBRUN LÉNA : née à BRAINE-L'ALLEUD, le 8/12/2009

HENRY HECTOR : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 8/12/2009

NUNES MATISSE : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 15/12/2009

JASPART MAËLLE : née à NIVELLES, le 21/12/2009

PERNIAUX ROBIN : né à BRAINE-L'ALLEUD, le 22/12/2009

DÉCÈS

LAGNEAU ALICE : décédée à HALLE, le 2/12/2009

VERMEER LUCIEN : décédé à BRUXELLES, le 2/12/2009

TOSENS RENÉ : décédé à NIVELLES, le 4/12/2009

DEROME SUZANNE : décédée à NIVELLES, le 5/12/2009

DRALANTS CÉCILE : décédée à ITTRE, le 8/12/2009

DELIVEIJNE DANIEL : décédé à ITTRE, le 16/12/2009

DEMOL PHILIPPE : décédé à ITTRE, le 23/12/2009

LACROIX GEORGES : décédé à ITTRE, le 28/12/2009



> **Marie-Claire Godeau-Bougard,
Officier de l'Etat-civil**

PROJET DE SABLIERE À ITTRE

Le Collège communal a été informé de la poursuite de la procédure entamée par la Région Wallonne.

Un bureau d'études a été désigné par le Ministre en charge du dossier, Mr Henry.

A ce stade, nous n'avons pas d'autre information. Cette étude a généralement une durée de 150 jours.

La population n'est pas associée actuellement. Le bureau d'études déterminera, selon l'avancement de l'analyse, le moment de présentation aux citoyens dans le cadre de l'enquête publique.

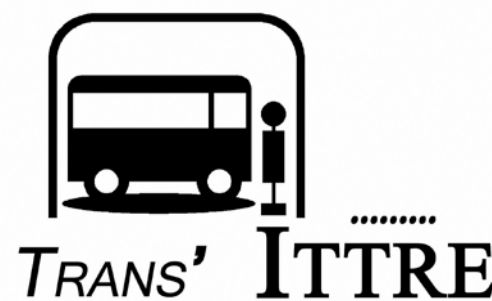
Toutefois, un état de la situation sera réalisé, avec explication du déroulement complet des procédures, dans le prochain bulletin communal, soit février 2010.

Le Collège reste attentif aux suites de ce dossier et donnera les informations en sa possession.

> **Pour le Collège communal,
Marie-Claire Godeau-Bougard, échevine de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.**

MINIBUS TRANS'ITTRE

INFORMATION



Le minibus vous transportera désormais suivant les horaires suivants :

- Lundi après-midi
- Mardi toute la journée
- Mercredi toute la journée
- Jeudi matin
- Vendredi après-midi

Sur rendez-vous préalable en téléphonant au **NUMÉRO PROVISOIRE** du chauffeur :
Luc Huriaux - 0473/51 33 95

Renseignements généraux :
Alain Anciaux - 0477/74 40 32

Prochain Conseil Communal : budget 2010

**LE MARDI 26 JANVIER 2009 À 19H,
SALLE DES MARIAGES - GRAND
PLACE ITTRE**

Bulletin d'Informations Communales

Editeur responsable : **Claude DEBRULLE**, Echevin de l'Information, des Finances, de la Culture, du Tourisme et de la Solidarité internationale.

Coordinateur communal : **Angel Antuna**

Graphisme et mise en page :
Delphine Delattre d'Inform'Action asbl

Impression : **Imprimerie Delferrière**